
RAPPORT ANNUEL

2024
-
2025



Centre Communautaire Juridique
Laurentides-Lanaudière

*Une équipe compétente
et engagée au service
des gens.*

Compétence ♦ Coopération ♦ Engagement ♦ Humanisme

Ce document est destiné à l'usage exclusif des employé(e)s du CCJLL et des administrateurs.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	IV
MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.....	V
1. L'ORGANISATION.....	1
1.1 Mission et territoire.....	1
1.2 Organigramme.....	2
1.3 Conseil d'administration.....	3
1.4 Notre équipe.....	4
1.5 Nos bureaux.....	5
1.6 Affaires diverses.....	6
Conciliation de comptes de la pratique privée.....	6
Contestations de l'admissibilité.....	6
Récupération des coûts de l'aide juridique.....	6
1.7 Chiffres clés.....	7
Besoins de services.....	7
1.8 Faits saillants.....	9
Activités communautaires.....	9
Implications professionnelles.....	12
Rayonnement et causes d'intérêts.....	16
2. LES RÉSULTATS.....	19
2.1 Suivi des objectifs 2024-2025.....	19
2.2 Objectifs 2025-2026.....	22
3. ANNEXES.....	23
3.1 Données statistiques par bureau.....	23
Bureau d'aide juridique de Saint-Jérôme.....	24
Bureau d'aide juridique de Joliette.....	25
Bureau d'aide juridique de Mont-Laurier.....	26
Bureau d'aide juridique de Sainte-Thérèse.....	27
Bureau d'aide juridique de Repentigny.....	28
Bureau d'aide juridique de Sainte-Agathe.....	29
Bureau d'aide juridique de Lachute.....	30
Bureau d'aide juridique de Saint-Eustache.....	31
Bureau d'aide juridique de Terrebonne.....	32
3.2 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens.....	33
Présentation des engagements portant sur les normes de service.....	33
3.3 Protection des renseignements personnels.....	33
3.4 Organismes partenaires.....	34

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



C'est avec une grande fierté que je vous présente le rapport annuel 2024-2025 du Centre communautaire juridique Laurentides-Lanaudière (CCJLL).

L'année 2024-2025 marque la première année de notre deuxième planification stratégique en lien avec nos besoins organisationnels et ceux du réseau de l'aide juridique.

Les administrateurs sont en mesure de constater sur une base régulière tout le travail accompli par les employés. Être au service de la population, sur l'ensemble de notre territoire, nécessite un investissement de temps et de cœur.

La population, tant des Laurentides que celles de Lanaudière, a augmenté de façon importante. Les besoins juridiques ont continué d'être présents et de croître. Les dossiers ont continué de se complexifier tant par la nature même des dossiers que par la nécessité additionnelle d'accompagner une clientèle vulnérable.

Je félicite l'équipe de la direction d'avoir su, tout au long de l'année, déployer de nombreux efforts pour réaliser les objectifs, avec la précieuse collaboration de l'ensemble du personnel.

Le partage des expertises et des connaissances, le soutien entre collègues, l'amélioration des processus d'accueil et d'intégration et la poursuite de l'intégration des technologies dans les façons de travailler ont permis de mettre en lumière, au quotidien, les valeurs collectives de compétences et d'humanisme, de coopération et d'engagement.

Au moment où nous nous sommes dotés d'objectifs annuels, nous ne pouvions prévoir la conjoncture économique précaire et les annonces gouvernementales en lien avec le gel d'embauche et les restrictions opérationnelles. Les objectifs étaient de taille : les défis pour les réaliser, en pareilles circonstances, l'étaient tout autant.

À la lecture de ce rapport, vous réaliserez toute l'importance de la place de l'aide juridique dans la société québécoise ainsi que la pertinence, sur l'ensemble de notre territoire, de ceux et celles qui mettent en action notre mission.

Merci à tous les administrateurs de votre soutien et de votre dévouement.

Merci à la directrice générale de défendre constamment et avec vigueur les intérêts de notre centre.

Merci à l'équipe de direction pour tous vos efforts à vouloir le meilleur pour vos équipes.

Merci, surtout et avant tout, à toutes et tous les employé(e)s du CCJLL.

Le président du conseil d'administration,



Serge Forget

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



L'année 2024-2025 nous en a fait voir de toutes les couleurs! Année après année, force est de constater que les enjeux se multiplient et les défis sont importants.

Cette introspection annuelle se veut, particulièrement cette année, empreinte de positivisme et d'espoir, non pas malgré les difficultés rencontrées, mais bien à cause d'elles!

La coopération et l'entraide au sein des équipes du CCJLL ont permis de poursuivre notre mission avec professionnalisme et, surtout, avec beaucoup d'humanisme.

Le travail accompli par l'ensemble des employé(e)s a été colossal. J'invite quiconque à venir nous visiter à l'improviste ou sur rendez-vous pour nous rencontrer!

Vous y constaterez rapidement le souci de toutes et tous d'accueillir la clientèle, de prendre le temps de l'écouter et de l'accompagner bien au-delà du parcours juridique.

Vous y verrez du personnel compétent et des professionnel(le)s engagé(e)s.

Vous y découvrirez notamment :

- de l'entraide d'un bureau satellite à un autre;
- du soutien au sein d'une même équipe de travail en l'absence d'un(e) avocat(e) ou d'employé(e);
- un accueil et une intégration du nouveau personnel;
- une réorganisation du travail en cas d'absence;
- un accompagnement soutenu de notre secrétaire dédiée à la formation dans notre transformation numérique, et ce, tout au long de l'année, incluant la réalisation de notre site Intranet Mon CCJLL;
- une implication dans l'amélioration de nos processus d'accueil dans les bureaux satellites par deux secrétaires juridiques, au service de tous les autres bureaux;
- une implication d'une avocate pour améliorer nos habiletés technologies, en collaboration avec notre secrétaire dédiée à la formation;
- un travail important de notre secrétaire principale pour uniformiser et dynamiser nos formulaires internes;
- une réorganisation des espaces pour mieux travailler.

Devant la conjoncture économique annoncées à l'automne dernier par les instances gouvernementales, un découragement aurait pu s'installer. Au contraire, tous ont continué à se surpasser, à se réinventer, à s'entraider, toujours alimentés par les intérêts de la clientèle et le bien-être de leurs collègues.

C'est cela, l'aide juridique! Le personnel effectue quotidiennement le travail avec les mêmes hauts standards de qualité, ne laissant aucunement transparaître, sur la place publique, les écueils rencontrés, quels qu'ils soient.

Au fil des mois, c'est clairement l'ensemble des employé(e)s du centre, qui m'ont donné toute l'énergie et la force nécessaire pour porter les différentes demandes à la Commission des services juridiques (CSJ).

Rien n'est parfait. C'est clair. Bien des choses restent à faire, à parfaire.

C'est avec cet état d'esprit qu'il faut continuer de faire ce qui nous caractérise et nous distingue; ce qui fait que nous sommes toujours reconnus comme un partenaire essentiel au sein de la magistrature et de la communauté juridique, et ce, sur l'ensemble de notre territoire.

Nous avons accompli une multitude de petites choses à nouveau cette année. La somme de toutes celles-ci contribue à une grande année!

La journée régionale nous a permis d'apprendre, de partager, et surtout, de prendre un moment précieux pour nous retrouver et nous rencontrer.

Les départs à la retraite de M^e Sylvie Morin, Ad. E. et de M^e Julie Ouimet nous ont permis de célébrer, tous ensemble, leur carrière et leur nouvelle vie! Les festivités ont été une occasion additionnelle de nous retrouver et de réaliser que nous sommes une belle équipe!

Les congés de maternité et de paternité nous ont permis d'agrandir notre grande famille CCJLL!

Les absences nous ont permis de constater combien la vie est fragile, qu'elle peut basculer; qu'il faut prendre soin des autres, et aussi de soi! Les retours de congé nous ont remplis de joie et d'espoir!

Après de nombreuses années à la direction générale, je me sens toujours immensément privilégiée de travailler avec toutes et tous les employé(e)s dans nos 9 bureaux. Il m'arrive d'être nostalgique du passé, je suis fière du présent et motivée par un avenir prometteur, toujours plus grand.

Merci à toute l'équipe de direction et toute l'équipe à l'administration.

En terminant, je vous souhaite une belle prochaine année 2025-2026 : qu'elle mette en valeur le travail et l'expertise de chacun.

N'oublions jamais que « [La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite¹.](#) »

Soyons présents et bienveillants pour tous et chacun d'entre nous.

La directrice générale,



Caroline Blache, avocate

Un merci spécial à Mireille Courte pour son immense talent et ses grandes qualités humaines. Sa signature pour ce rapport, à mes côtés, est essentielle.



Mireille Courte
Secrétaire principale

1. Citation de Franck Piccard.

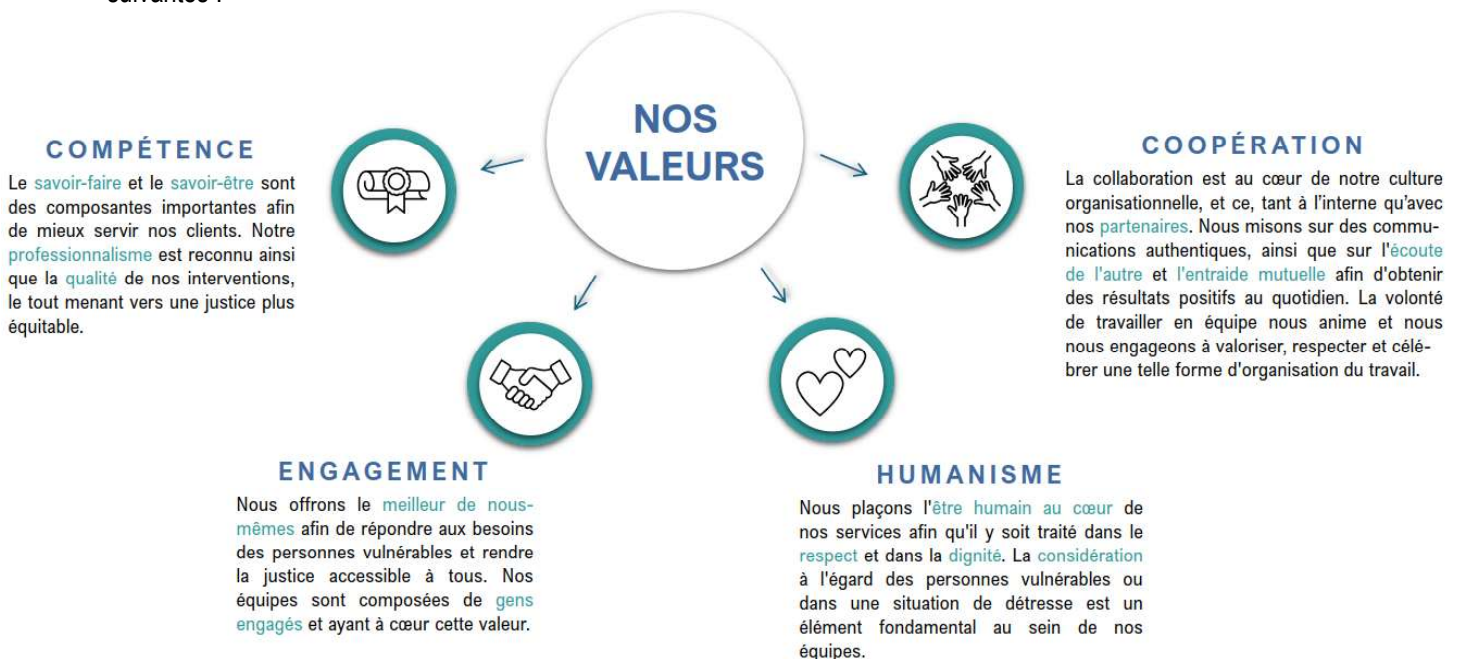
1. L'ORGANISATION

1.1 Mission et territoire

Comme le prévoit l'article 32 de la Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques, le CCJLL a pour fonction principale de fournir l'aide juridique dans la région qu'il dessert, à savoir le territoire compris dans les districts judiciaires de Terrebonne, de Joliette et de Labelle.

Le CCJLL est une organisation reconnue pour ses avocat(e)s compétent(e)s et son personnel dévoué qui valorise l'accès à la justice pour tous et qui accompagne la clientèle, par une approche humaine, dans l'exercice de leurs droits.

Les valeurs qui caractérisent notre organisation et qui sont portées par chaque membre de ses équipes sont les suivantes :



Le territoire couvert par le CCJLL regroupe les régions administratives 14 et 15, soit celles des Laurentides (15) et de Lanaudière (14) et s'étend de la rivière des Mille-Îles au sud à la région de Mont-Laurier au nord et de la région de Lachute à l'ouest, à celle de Joliette à l'est.

L'ensemble des deux régions administratives représente près de 14 % de la population globale du Québec. Depuis de nombreuses années, nos régions administratives connaissent un boom démographique important.

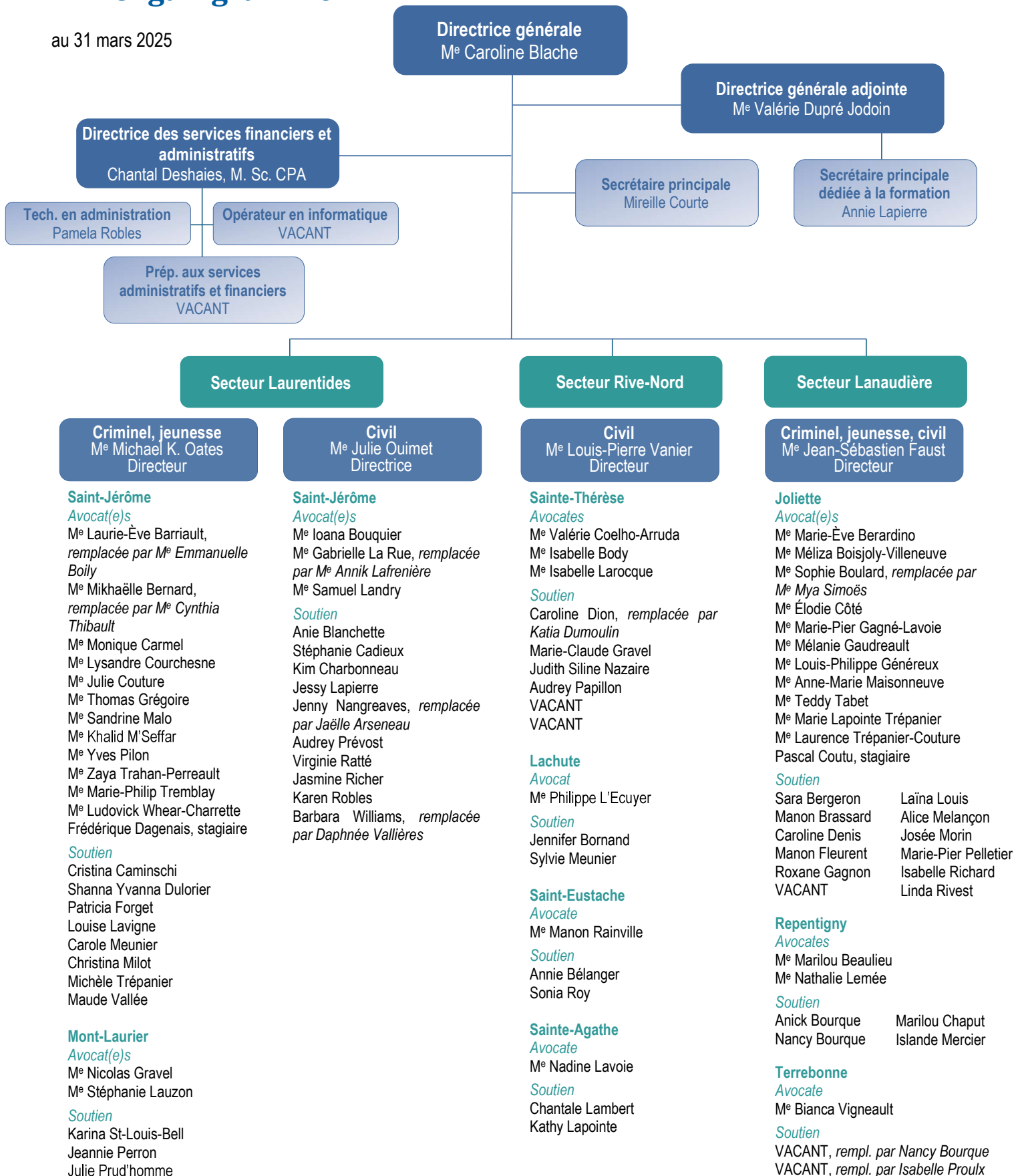
Selon les données les plus récentes colligées par l'Institut de la statistique du Québec, la population en 2024 se chiffrait à 1 235 189 personnes, soit une augmentation additionnelle de 3 % par rapport à 2022.

Certaines des augmentations les plus marquées entre 2021 et 2051 selon les projections de population de l'Institut de la statistique du Québec pourraient s'observer dans la région des Laurentides (27 %) et celle de Lanaudière (25 %).

C'est dans ce contexte d'augmentation importante et continue de la population que les enjeux juridiques et humains se sont accentués.

1.2 Organigramme

au 31 mars 2025



1.3 Conseil d'administration

Les pouvoirs du CCJLL sont exercés par un conseil d'administration formé, au 31 mars 2025, de huit (8) membres nommés par la CSJ.

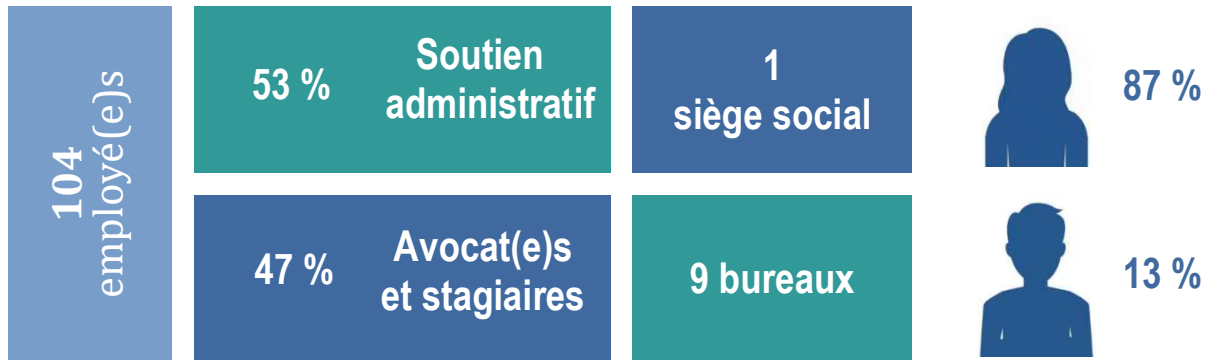
Pour l'année 2024-2025,
les membres du [conseil d'administration](#) :

PRÉSIDENT
Monsieur Serge Forget <i>Retraité de la Ville de Saint-Jérôme et Saint-Antoine</i>
VICE-PRÉSIDENT
Monsieur Jean-Pierre Ferland <i>Conseiller technique en éducation internationale Retraité de la Commission scolaire des Affluents</i>
ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS
Monsieur Robert Beauséjour <i>Juge à la retraite</i>
M^e Émilie Brien <i>Avocate et gestionnaire de projets en matière d'accès à la justice</i>
M^e Josée Mayo, Ad. E. <i>Avocate en pratique privée et consultante en formation pour les établissements du réseau de la santé et des services sociaux</i>
M^e Isabelle F. Roy <i>Avocate et chef de service des affaires juridiques (volet jeunesse) au CISSS de Laval</i>
M^e Janie Tremblay <i>Avocate en droit de la famille auprès de l'étude Dunton Rainville</i>
Madame Joane Vandal <i>Retraîtée de la direction générale d'Équijustice Lanaudière Sud</i>

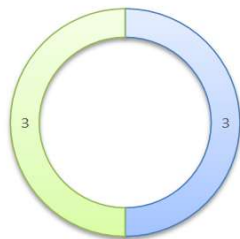
Pour l'année 2024-2025,
le [comité administratif](#) est formé de
quatre administrateurs et administratrices

Monsieur Serge Forget, président
Monsieur Jean-Pierre Ferland, vice-président
M^e Émilie Brien
M^e Josée Mayo, Ad. E.

1.4 Notre équipe

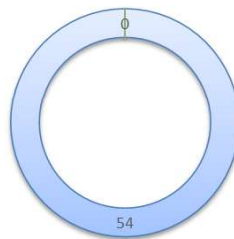


Équipe de direction



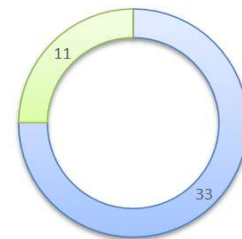
■ Femme ■ Homme

Soutien administratif



■ Femme ■ Homme

Avocat(e)s et stagiaires



■ Femme ■ Homme

	Âge moyen	Nombre moyen d'années d'ancienneté
Soutien	44	6
Avocat(e)s	40	7

Mouvement de personnel

Arrivée – Départ – Remplacement – Transfert

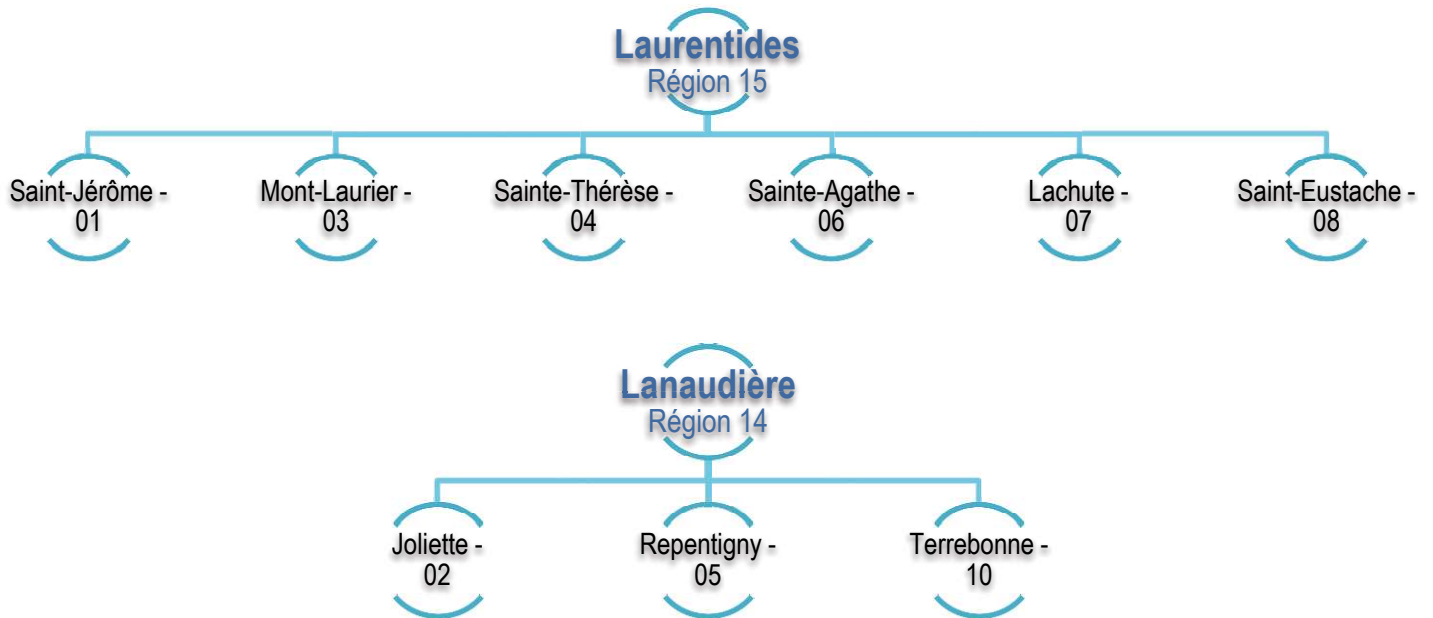
Soutien
44 affichages²

Avocat(e)s
13 affichages³

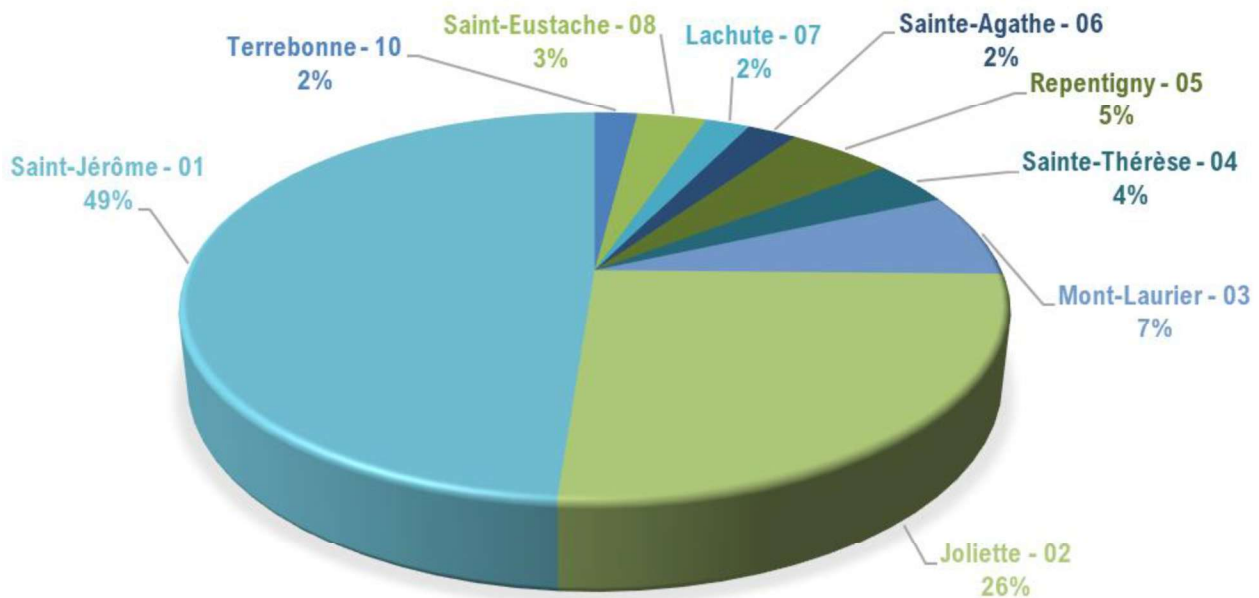
2. Faute de candidatures répondant aux exigences du poste, il arrive parfois qu'un 2^e ou même un 3^e affichage soit requis. Ces affichages supplémentaires ne sont pas comptabilisés ici.

3. *Idem.*

1.5 Nos bureaux



**Pourcentage des demandes traitées par bureau
sur 30 198 demandes dans l'année**



1.6 Affaires diverses

Conciliation de comptes de la pratique privée

Pour l'année 2024-2025, 29 dossiers ont été conciliés sur notre territoire, au Barreau de Montréal, en collaboration avec d'autres centres communautaires juridiques et la CSJ.

De ce nombre, 20 conciliations ont été traitées par le CCJLL et 9 par la CSJ.

Voici le portrait des trois dernières années :

2022-2023	2023-2024	2024-2025
102	40	29

Contestations de l'admissibilité

Au chapitre de la contestation ou d'un réexamen de l'admissibilité financière d'un bénéficiaire, 44 demandes ont été reçues durant l'année.

De ces 44 demandes : 10 décisions ont été maintenues; 15 demandes ont fait l'objet d'un retrait; 17 demandes ont été jugées non fondées et 2 sont en traitement.

Voici la situation des trois dernières années :

2022-2023	2023-2024	2024-2025
29	21	44

Récupération des coûts de l'aide juridique

Cette année, nous avons traité 132 nouveaux dossiers et avons réussi à récupérer 46 % des sommes dues.

Voici le portrait des trois dernières années :

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nb de nouveaux dossiers	138	98	132
% des sommes récupérées	78 %	85 %	46 % ⁴

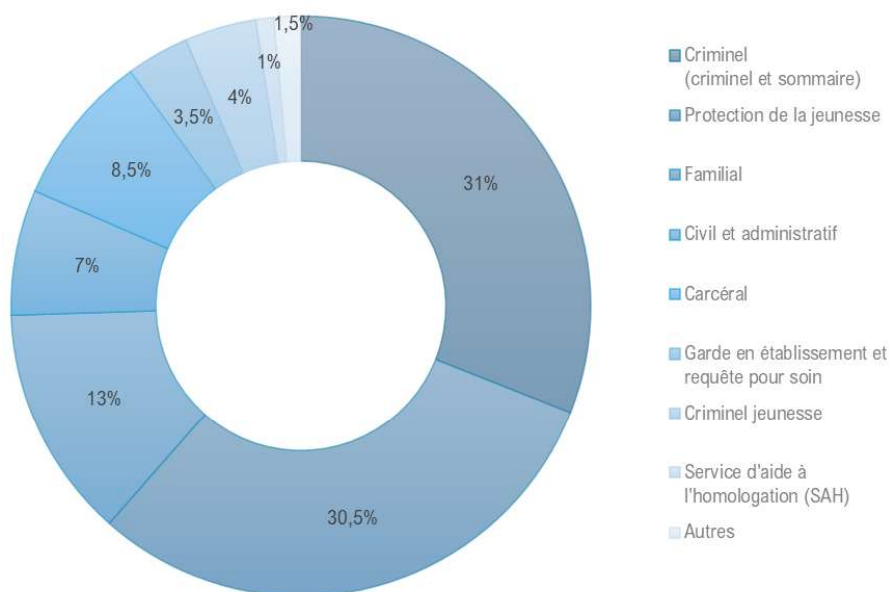
4. La différence entre cette année et les années précédentes s'explique par le fait que le poste responsable de cette tâche est demeuré non comblé durant plus de 7 mois, et l'est toujours.

1.7 Chiffres clés

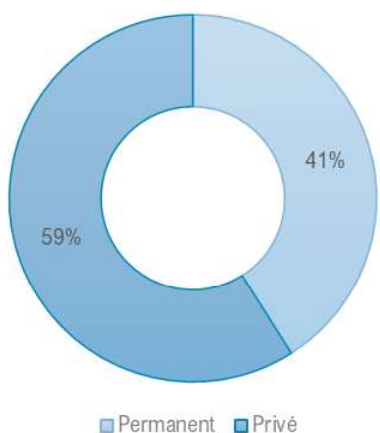
Besoins de services

L'an dernier, notre demande générale atteignait 29 094 demandes traitées. Cette année, nous avons traité 30 198 demandes⁵ dont 24 952⁶ ont été acceptées pour l'année 2024-2025. Il s'agit d'une hausse additionnelle de près de 4 % par rapport à l'an dernier.

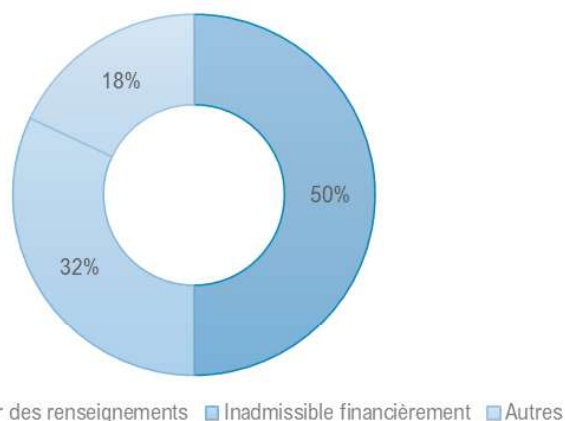
Analyse des demandes acceptées permanent / privé
par domaine de droit



Répartition globale des demandes acceptées permanent / privé



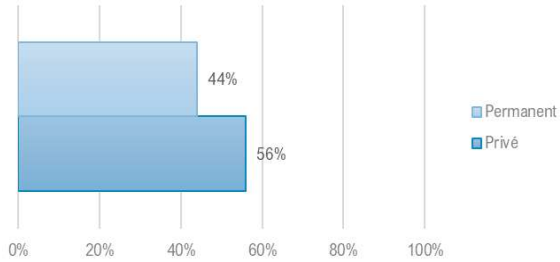
Motifs principaux des refus



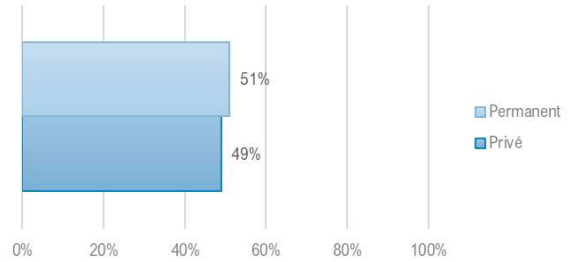
5. Les chiffres mentionnés au présent rapport annuel ont été captés le 29 avril 2025 pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.
6. Il s'agit d'une augmentation globale de 1 % pour la permanence et de 5 % pour la pratique privée par rapport à l'an passé.

Analyse des demandes acceptées permanent / privé
dans les principaux domaines de droit

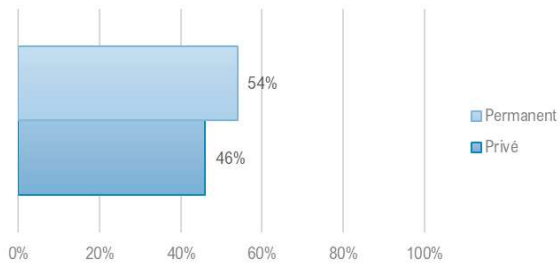
Criminel (criminel et sommaire)



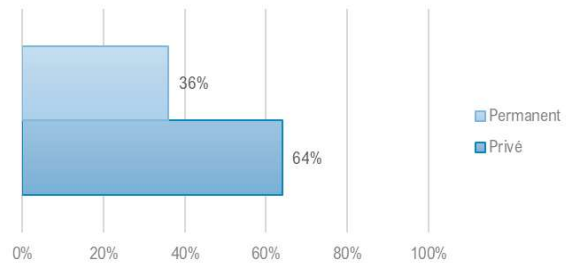
Civil et administratif



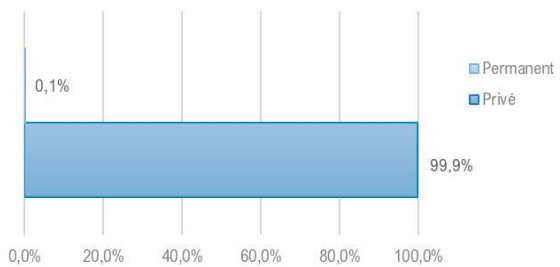
Criminel (jeunesse)



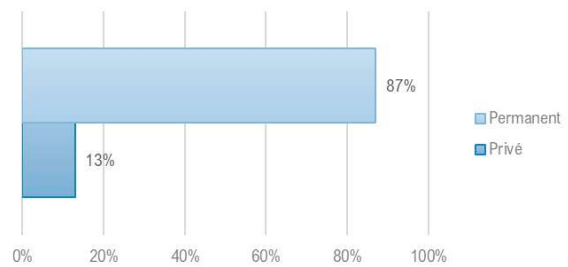
Familial



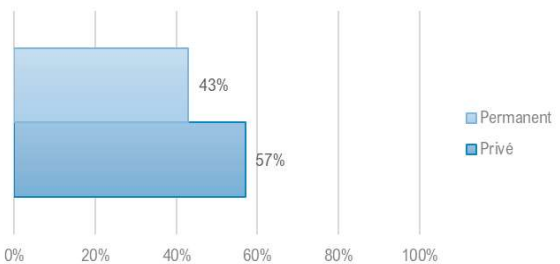
Carcéral



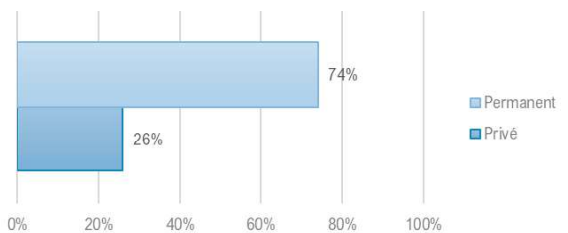
Service d'aide à l'homologation (SAH)



Protection de la jeunesse



Garde en établissement et ordonnance pour soin



1.8 Faits saillants

Activités communautaires

Le CCJLL accorde une grande importance à l'engagement communautaire des avocat(e)s. Les professionnel(le)s collaborent et s'impliquent auprès de plusieurs organismes des régions des Laurentides, de Lanaudière et de Labelle, et ce, depuis plusieurs années. Les synergies véritables entre les différents partenaires communautaires et les avocat(e)s permettent d'offrir un meilleur service aux clients. L'engagement communautaire est au cœur de la mission de l'aide juridique. Cet engagement constant et sincère est une force précieuse. Il est important de souligner l'apport communautaire de chacun et chacune.

LAURENTIDES

M^e Julie Ouimet, directrice secteur Laurentides, section civile, a été présidente du conseil d'administration du Centre de pédiatrie sociale en communauté Rivière-du-Nord (CPSC-RDN) : Au coin de MA rue.

Saint-Jérôme

M^e Ioana Bouquier collabore avec l'organisme Droits et recours Laurentides. Elle collabore également auprès de l'organisme du Carrefour d'Actions populaires de Saint-Jérôme qui vient en aide aux personnes isolées et vulnérables au sein de la communauté, notamment en offrant des ateliers publics en matière de logement, d'aide sociale, de santé mentale et de protection de la personne. M^e Bouquier est également membre du conseil d'administration du Café de rue S.O.S. à Saint-Jérôme, qui vient en aide aux jeunes en situation d'itinérance en leur offrant un espace sécuritaire et bienveillant.

M^e Bouquier a été secrétaire lors de l'assemblée générale annuelle du Collectif des Laurentides en santé mentale (CLSM), a contribué à l'organisation d'une présentation avec la Maison d'Ariane qui vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale et de violence coercitive et a participé à la Table multisectorielle adultes en difficulté de la Rivière-du-Nord et du Nord de Mirabel.

Elle a pris part à la 35^e édition de la Nuit des sans-abri de Saint-Jérôme avec ses collègues M^{es} Annik Lafrenière et Julie Couture. Cet événement incontournable de sensibilisation et de solidarité vise à porter un message d'ouverture et de compassion envers les personnes en situation d'itinérance.

M^e Lysandre Courchesne s'est impliquée auprès de la Clinique juridique de Saint-Michel à Montréal en tant qu'avocate bénévole. La clinique juridique offre des consultations sur une base hebdomadaire aux citoyen(ne)s afin de promouvoir l'accessibilité à la justice.

M^e Julie Couture a participé à la 35^e édition de la Nuit des sans-abri de Saint-Jérôme avec ses collègues M^{es} Ioana Bouquier et Annik Lafrenière.

M^e Thomas Grégoire siège au conseil d'administration de l'organisme ESSOR II, un organisme lanaudois visant à intégrer les personnes souffrant d'un handicap sur le marché du travail.

M^e Annik Lafrenière a participé à la 35^e édition de la Nuit des sans-abri de Saint-Jérôme avec ses collègues M^{es} Ioana Bouquier et Julie Couture.

M^e Samuel Landry a donné des conférences dans les écoles en partenariat avec l'organisme Éducaloi, un programme d'atelier d'éducation juridique. Il a également participé aux cliniques de Justice Pro Bono, projet Porte 33 qui consiste à offrir aux parents des rencontres gratuites avec un(e) avocat(e) ou un(e) notaire bénévole et un(e) intervenant(e) d'un organisme communautaire Famille.

M^e Landry est membre du Carrefour communautaire de santé mentale de Saint-Jérôme, où il œuvre en partenariat avec des intervenants du système de santé et d'organismes en défense des droits des personnes souffrant de problèmes de santé mentale dans les Laurentides.

M^e Landry est également membre du Comité vigie de la Coopérative d'habitation Oasis Sauvé où il est responsable de la supervision de la légalité des actions du conseil d'administration et de la médiation des plaintes des membres résidents. Cette coopérative d'habitation répond à divers besoins en matière de logement. Des subventions gouvernementales permettent, notamment aux aînés et aux personnes handicapées, de demeurer dans leur appartement et dans leur milieu de vie.

M^e Khalid M'Seffar est l'hôte de l'émission *Funky Revolutions* sur CKUT 90,3 FM les samedis après-midi depuis 1994. Il a animé, en septembre 2024, une table ronde sur la justice sociale et les lieux de productions culturelles. Il est également membre de l'Observatoire sur le profilage racial de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

M^e Yves Pilon s'implique auprès du Comité opérationnel du projet pilote de médiation en protection de la jeunesse pour le secteur des Laurentides ainsi qu'auprès du Comité de suivi-arrimage et partenaires pour ce même projet pilote.

M^e Cynthia Thibault est responsable de la petite cour au Palais de justice de Saint-Jérôme depuis décembre 2023. Cette petite cour est destinée aux enfants qui doivent venir au Tribunal. Plusieurs jouets, toutous, livres, crayons, etc. sont à leur disposition afin de rendre leur expérience plus agréable. Tout au long de l'année, sont également mis à la disposition des familles des effets à donner tels que des tuques et mitaines l'hiver ainsi que des toutous.

Mont-Laurier

M^e Nicolas Gravel a donné plusieurs conférences dans les écoles en partenariat avec l'organisme Éducaloi.

M^e Stéphanie Lauzon s'est impliquée, encore cette année, auprès d'organismes communautaires de sa région dont la Maison Lyse-Beauchamp qui offre un hébergement d'urgence pour les itinérants, un programme de traitement en dépendance (thérapie et réinsertion) ainsi que la ressource intermédiaire pour le volet santé mentale.

M^e Lauzon a également collaboré avec La Manne du Jour qui offre notamment des services alimentaires pour des personnes à faible revenu, des paniers de Noël, des muffins et des collations pour les enfants d'âge scolaire. De plus, M^e Lauzon a mis à profit son expertise juridique dans le cadre d'un projet pédagogique de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) afin de réaliser des capsules vidéo pour mieux former les intervenants sociaux au sujet de l'entente multisectorielle entre les corps policiers, la Direction du programme jeunesse (DPJ) et les autres acteurs connexes lors d'un signalement qui comporte la commission d'un crime sur l'enfant.

M^e Lauzon fait régulièrement des capsules juridiques à la radio pour les citoyen(ne)s de Mont-Laurier et les environs.

RIVE-NORD

M^e Louis-Pierre Vanier, directeur secteur Rive-Nord, section civile, a continué de collaborer avec le Centre d'orientation et de formation pour favoriser les relations ethniques traditionnelles (COFFRET) dans le cadre de dossiers en matière familiale, ce qui lui a permis de maintenir un lien avec des intervenants de cet organisme régional en matière d'immigration dans les Laurentides.

Aussi, il a collaboré avec l'organisme Action-Logement Lanaudière afin de présenter l'offre de service en matière de logement au bureau de Terrebonne.

M^e Vanier est membre de la Table régionale des organismes en service de droits d'accès, ce qui l'a amené à visiter les différents sites des Laurentides et à développer des partenariats avec les divers intervenants.

Lachute

M^e Philippe L'Ecuyer a collaboré avec divers intervenants sociaux de la région d'Argenteuil. Il a, entre autres, donné une conférence au Carrefour des femmes du Grand Lachute pour informer l'organisme des services juridiques offerts au bureau et de l'accompagnement qu'il peut offrir.

Saint-Eustache

M^e Manon Rainville a maintenu sa participation auprès de l'organisme L'Atelier Ensemble on se Tient. Elle siège à ce conseil d'administration depuis plus de vingt ans. Cet organisme vient en aide aux personnes ayant vécu ou vivant des problèmes sévères et persistants en santé mentale et des difficultés émotionnelles.

M^e Rainville collabore régulièrement avec les intervenants du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides de la région de Saint-Eustache ainsi qu'auprès de plusieurs intervenants du milieu communautaire.

Cette année, elle a tenu un kiosque de l'aide juridique au Salon des intervenants organisé par la Table de concertation des aînés de la MRC Deux-Montagnes.

Sainte-Agathe

M^e Nadine Lavoie s'est impliquée auprès de la Sûreté du Québec de Joliette et de Sainte-Agathe afin de promouvoir le service Rebâtir ainsi qu'à titre de référence juridique pour eux.

LANAUDIÈRE

M^e Jean-Sébastien Faust, directeur secteur Lanaudière, est vice-président du conseil d'administration de La CLEF, Centre Lanaudière d'emploi pour femmes, et vice-président du conseil d'administration de l'organisme Perspectives nouvelles qui a pour mission d'aider les femmes et les hommes de la région de Lanaudière à trouver un emploi et/ou à retourner aux études.

M^e Faust a amorcé une collaboration avec les organismes suivants à titre de conférencier ou simplement pour communiquer de l'information juridique ponctuelle eu égard à leur mission : Centre Lanaudière d'emploi pour femmes (La CLEF); Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CREDIL); Maison La Traverse; Maison Oxygène Joliette-Lanaudière.

Joliette

M^e Marie-Ève Berardino s'implique auprès d'Éducaloi et offre plusieurs conférences dans les écoles secondaires de la région afin de sensibiliser les adolescents sur les aspects juridiques de leur vie quotidienne.

M^e Méliza Boisjoly-Villeneuve, en collaboration avec les partenaires du milieu (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) et la DPJ), a mis à jour la présentation dispensée lors des ateliers « La violence et moi ». Elle a également pris part à plusieurs ateliers visant à accompagner des hommes en difficulté et des personnes auteures de comportements violents, particulièrement en contexte conjugal et familial.

M^e Sophie Boulard est impliquée auprès de l'organisme Maison Pauline Bonin, organisme qui vise à briser le cycle de la pauvreté en accompagnant des femmes monoparentales qui vivent des situations exigeantes dans leur projet de retour aux études ou au travail et visant à offrir un logement à celles-ci.

Elle y présente des conférences sur des sujets variés tels que le cheminement d'un dossier de garde d'enfants/pensions alimentaires, le processus d'un dossier impliquant la protection de la jeunesse jusqu'à la judiciarisation du dossier, la filiation et la déchéance de l'autorité parentale.

M^e Marie-Pier Gagné-Lavoie siège au conseil d'administration d'Équijustice Lanaudière Sud depuis deux ans. La mission du réseau Équijustice vise à développer une justice équitable et accessible à tous en invitant les personnes à s'engager dans la gestion des difficultés qu'elles vivent en collectivité et en les accompagnant dans le respect de leurs droits et de leurs différences.

M^e Louis-Philippe Généreux a maintenu un partenariat avec la Maison Oxygène Laurentides qui se veut un lieu d'accueil et d'hébergement temporaire pour les pères et leurs enfants vivant une période d'adaptation.

Depuis l'été 2023, M^e Généreux siège au conseil d'administration d'Équijustice Lanaudière Nord à titre de représentant pour la région de la MRC de D'Autray.

M^e Généreux représente occasionnellement l'aide juridique dans le cadre de présentations de sensibilisation sur l'impact de la violence organisées par l'organisme Au cœur de l'il.

M^e Marie Lapointe Trépanier a maintenu, encore cette année, une implication auprès de l'organisme Équijustice Lanaudière Nord, à titre de présidente du conseil d'administration.

De plus, en collaboration avec le Centre de pédiatrie sociale de Lanaudière, M^e Lapointe Trépanier a organisé à nouveau une collecte de cadeaux de Noël directement remis à chaque enfant identifié par le centre.

M^e Teddy Tabet a animé un atelier portant sur le processus judiciaire en matière criminelle et ses conséquences auprès des usagers de l'organisme Au cœur de l'il.

M^e Tabet a également donné des conférences dans les écoles secondaires en partenariat avec l'organisme Éducaloi.

Terrebonne

M^e Bianca Vigneault, a participé à plusieurs activités communautaires tout au long de l'année. Elle a maintenu son implication auprès des policiers et organismes de la région afin de faire connaître et mettre de l'avant le service Rebâtir venant en aide aux personnes victimes de violence conjugale et sexuelle.

Implications professionnelles

L'implication professionnelle des avocat(e)s du Centre communautaire juridique Laurentides-Lanaudière est remarquable. Elle témoigne du respect et du rôle important que l'aide juridique occupe dans le système judiciaire au Québec et particulièrement au sein des Laurentides, de Lanaudière et de Labelle. Elle permet de créer des liens importants et de bâtir, pour certains, la relève de demain.

LAURENTIDES

M^e Michael K. Oates, directeur secteur Laurentides, sections criminelle et jeunesse, siège au Comité de liaison de la Cour du Québec, chambre de la jeunesse.

Il participe aux tables de travail d'identification et de documentation des pratiques régionales du Gouvernement du Québec.

M^e Oates participe aussi à divers comités ponctuels d'échange d'information sur les meilleures pratiques avec les collègues d'autres centres communautaires (comité correspondance, comité en droit carcéral).

M^e Julie Ouimet, directrice secteur Laurentides, section civile, a siégé, tout au long de l'année, au Comité de liaison avec la Cour du Québec, chambre civile, en matière de santé mentale pour le district de Terrebonne.

Saint-Jérôme

M^e Ioana Bouquier est membre du Comité de liaison en santé mentale avec la Cour du Québec et avec la Cour supérieure pour le district de Terrebonne. M^e Bouquier est également membre du Comité de liaison au Barreau du Québec avec le Tribunal administratif du logement.

M^e Thomas Grégoire agit à titre d'agent de grief pour le Syndicat des avocats et avocates de l'aide juridique Laurentides-Lanaudière.

M^e Samuel Landry s'implique à titre de délégué santé et sécurité au travail pour l'exécutif du Syndicat des avocats et avocates de l'aide juridique Laurentides-Lanaudière.

M^e Sandrine Malo est présidente du Syndicat des avocats et avocates de l'aide juridique Laurentides-Lanaudière. Elle participe à des rencontres avec l'employeur, en lien avec les relations de travail des avocat(e)s de l'aide juridique, dans le but d'assurer le maintien du bien-être au travail.

M^e Khalid M'Seffar a reçu une bourse doctorale du Conseil de recherches en sciences humaines pour compléter sa thèse doctorale à l'Université du Québec à Montréal, *Dangerous Offenders : The Normalization of States of Exception in Canadian Criminal Law and the (Post) Colonial Reality of Canadian Exceptionalism*.

Il a présenté une formation sur les délinquants dangereux à l'Assemblée générale du Jeune Barreau du Québec en juin 2024.

M^e Marie-Philip Tremblay est membre du Comité directeur du Programme d'accompagnement justice et santé mentale + (PAJ-SM+) de Saint-Jérôme. Elle siège également au Comité de liaison de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale du district de Terrebonne.

Elle agit également à titre de vice-présidente du Syndicat des avocats et avocates de l'aide juridique Laurentides-Lanaudière. Elle participe à des rencontres avec l'employeur, en lien avec les relations de travail des avocat(e)s de l'aide juridique, dans le but d'assurer le maintien du bien-être au travail.

De plus, M^e Tremblay siège à titre de présidente au conseil d'administration du Centre de la petite enfance Minipuces de Saint-Colomban.

M^e Ludovick Whear-Charette a coordonné une formation d'une journée intitulée *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide* offerte aux avocat(e)s de l'aide juridique des Laurentides par l'organisme Le Faubourg.

M^e Whear-Charette a également agi à titre de mentor pour l'équipe d'étudiants du Cégep de Saint-Jérôme au concours de plaidoiries CSQ-Juripop en 2024.

Mont-Laurier

M^e Nicolas Gravel siège à la Table de concertation en jeunesse de la Cour du Québec du district de Labelle.

M^e Stéphanie Lauzon a maintenu sa participation au PAJ-SM+ du district de Labelle.

RIVE-NORD

M^e Louis-Pierre Vanier, directeur secteur Rive-Nord, section civile, est membre du Comité de liaison avec la Cour supérieure, district de Terrebonne, chambre civile et familiale. Dans le cadre de son implication au Comité de liaison, M^e Vanier a poursuivi son implication dans le sous-comité en matière de santé mentale et a contribué à la création d'un sous-comité distinct en santé mentale avec les représentants du Procureur général du Canada.

M^e Vanier, a développé une collaboration avec le Centre de justice de proximité Laval-Laurentides-Lanaudière en coordonnant l'implantation du programme de Service d'avocat de garde (SAGE) dans le district de Terrebonne.

Il a également participé à l'organisation d'un mini colloque d'information qui sera dispensé par l'Honorable Élise Poisson, juge coordonnatrice du district de Terrebonne et l'Honorable Marie-Josée Hogue, juge à la Cour d'appel du Québec, lequel se tiendra en 2025. Au sein du même comité, M^e Vanier a également participé à la refonte des Directives de la Cour supérieure pour le district de Terrebonne en plus de participer aux travaux d'optimisation des processus demandés par la Direction de la Cour supérieure.

M^e Vanier est membre du conseil d'administration du Barreau Laurentides-Lanaudière à titre de trésorier et fait partie du comité organisateur du Congrès annuel du Barreau Laurentides-Lanaudière.

Il a en plus participé à une journée carrière dans un établissement secondaire des Laurentides.

Il s'est impliqué auprès de l'École du Barreau du Québec en tant qu'enseignant lors des journées d'intégration et de coaching. Il a également finalisé sa collaboration avec des étudiants de l'Université de Montréal dans le cadre d'un projet de dépliants d'information en matière de droit de la famille. M^e Vanier s'est également impliqué à titre de superviseur pour des étudiants du Collège Montmorency ainsi que pour des étudiants en droit de l'Université du Québec à Montréal dans le cadre de stages hebdomadaires d'observation.

M^e Vanier a entamé un microprogramme en études nordiques auprès de l'Université Laval.

Lachute

M^e Philippe L'Ecuyer est membre du Comité de liaison avec la magistrature de la Cour supérieure.

Sainte-Agathe

M^e Nadine Lavoie est membre et représentante de l'aide juridique à la Table de concertation en violence conjugale de la MRC des Laurentides et de la MRC des Pays-d'en-Haut depuis octobre 2023.

Sainte-Thérèse

M^e Valérie Coelho-Arruda a dispensé une formation en droit administratif pour les avocat(e)s du réseau de l'aide juridique lors de la journée organisée par la CSJ. Elle y a présenté un survol théorique et pratique de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles.

En début d'année, elle a organisé et animé des réunions pour les avocat(e)s civilistes du CCJLL.

M^e Coelho-Arruda a participé aux réunions du Comité de droit administratif auprès du Centre communautaire juridique de Montréal-Laval.

LANAUDIÈRE

M^e Jean-Sébastien Faust, directeur secteur Lanaudière, est Bâtonnier sortant du Conseil de section du Barreau Laurentides-Lanaudière depuis le mois de mai 2024. Depuis plusieurs années, il siège aux comités de liaison avec la magistrature de la Cour supérieure et de la Cour du Québec, chambres civile et familiale, jeunesse, criminelle pour le district de Joliette.

M^e Faust siège également à la Table de concertation sur la justice autochtone de Lanaudière, laquelle travaille à l'aboutissement d'un projet d'accessibilité à la justice pour la Première Nation Atikamekw de Manawan. En 2023, il est devenu la personne-ressource de la clinique juridique du Centre de l'amitié autochtone (CAAL).

Joliette

M^e Marie-Eve Berardino siège au comité du groupe d'experts en droit de la jeunesse au Barreau du Québec. Le comité a travaillé cette année sur l'analyse des nouveaux projets de loi comme celui introduisant le nouveau Tribunal unifié de la famille ainsi que les enjeux en protection de la jeunesse ou celui sur les délais judiciaires.

M^e Berardino participe à la Table de concertation jeunesse du Palais de justice de Joliette ainsi qu'au comité d'arrimage du nouveau programme de médiation en droit de la jeunesse.

Elle siège également à la Table de concertation sur la justice autochtone de Lanaudière, avec M^e Jean-Sébastien Faust, et participe au développement de mesures de soutien relativement à l'accès à la justice en collaboration avec le bureau des affaires autochtones du ministère de la Justice au bénéfice de la communauté atikamekw de Manawan.

M^e Sophie Boulard agit à titre de mentor auprès de ses collègues, particulièrement en matière familiale.

M^e Marie-Pier Gagné-Lavoie est membre du Comité de liaison de la Cour du Québec, chambre criminelle, du district de Joliette.

M^e Mélanie Gaudreault participe au Comité de liaison avec la Cour du Québec, chambre de la jeunesse à Joliette (protection).

M^e Louis-Philippe Généreux participe au Comité de liaison avec la Cour du Québec, chambre de la jeunesse à Joliette (LSJPA).

M^e Anne-Marie Maisonneuve a donné, en collaboration avec M^e Sylvie Morin, Ad. E., une formation aux étudiant(e)s au baccalauréat en Sciences infirmières de l'Université du Québec en Outaouais, au campus de Saint-Jérôme, concernant les gardes ainsi que le rôle de la Commission d'examen des troubles mentaux (CETM).

M^e Laurence Trépanier-Couture agit à titre de présidente du conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) Au Petit Brin de Foin où les membres travaillent, notamment à l'ouverture d'une nouvelle installation à l'Assomption.

Repentigny

M^e Marilou Beaulieu siège au Comité de liaison de la Cour supérieure du district de Joliette.

ADMINISTRATION

M^e Caroline Blache, directrice générale, est membre du Comité des requêtes au Barreau du Québec.

M^e Blache siège également au conseil d'administration du Centre d'accès à l'information juridique du Québec (CAIJ) à titre de présidente du conseil d'administration de l'organisme.

Elle fait également partie du conseil d'administration du Centre de justice de proximité Laval-Laurentides-Lanaudière à titre de secrétaire.

De plus, elle représente l'aide juridique aux rencontres du Comité de liaison de la Cour du Québec dans le district de Terrebonne.

M^e Valérie Dupré Jodoin, directrice générale adjointe, a siégé, durant l'année, au conseil d'administration d'un club de soccer desservant 10 municipalités de la région de Lanaudière à titre de secrétaire et présidente du comité d'éthique.

Rayonnement et causes d'intérêts

L'exercice 2024-2025 a connu de nombreux enjeux juridiques et sociaux d'envergure. Dans un contexte économique particulièrement contraignant, les problématiques liées à la précarité, à la crise persistante du logement, à la croissance des dossiers en santé mentale et en protection de la jeunesse ainsi qu'à la complexification accrue des causes traitées, ont représenté des défis considérables.

Dans ce cadre exigeant, les avocat(e)s du CCJLL ont démontré un professionnalisme exemplaire et un engagement soutenu. Plusieurs dizaines de décisions ont été portées à notre attention au cours de l'année. Nous avons choisi, avec la collaboration des directeurs, d'en mettre en lumière quelques-unes présentées de manière succincte ci-après.

Il importe toutefois de souligner que cette sélection ne saurait minimiser la valeur ni l'impact des nombreuses autres décisions qu'il s'agisse de jugements d'ententes de règlement de désistements ou de consentements issus tant de procédures judiciaires que de démarches de négociation. Chacune de ces interventions a contribué de façon tangible à la défense des droits et au mieux-être des personnes que nous représentons quotidiennement.

B.T. c. S.B. (760-04-014872-205) – M^e Philippe L'Écuyer

M^e L'Écuyer a représenté la cliente après que cette dernière soit déménagée dans la région et que plusieurs avocats aient refusé de prendre le relais. Initialement, le dossier a débuté par une demande de Monsieur pour reprise de droits d'accès auprès d'un enfant âgé de 5 ans. Les demandes de sauvegarde de Monsieur visant à rétablir les accès ont été successivement rejetées, puisque ne comportant pas d'urgence. Or, en cours de dossier, il est à noter que Monsieur a été incarcéré à la suite d'accusations de violence conjugale à l'égard de Madame et des enfants en plus d'accusations de pornographie juvénile. Devant ces informations, M^e L'Écuyer a modifié sa procédure initiale afin de demander la déchéance de l'autorité parentale de Monsieur, et ce, en raison de la violence conjugale subie par la cliente, le tout conformément au nouvel article 606 al.2 C.c.Q. Il est à noter que la question de droit est fort intéressante puisque la jurisprudence sur cet élément de droit nouveau est inexistante. Au moment d'écrire ces lignes, le dossier est en délibéré, celui-ci ayant procédé sur le fond en mars 2025.

Toretto c. Arru-Gallant, 2024 QCTAL 3173 – M^e Laurence Trépanier-Couture

Une réclamation de 30 465 \$ reposait sur les épaules de la locataire. Ses locateurs prétendaient qu'elle avait causé de la moisissure au sous-sol de la maison louée. Les locateurs, après avoir fait des expertises, avaient procédé à la démolition du sous-sol et par la suite entrepris des procédures au Tribunal administratif du logement en résiliation de

bail et en dommages. Dans ce dossier, il était impossible de procéder à une nouvelle expertise. M^e Trépanier-Couture a dû trouver d'autres moyens pour faire sa preuve. Elle a cité à comparaître la compagnie d'assurance et a également découvert que les propriétaires avaient fait une autre expertise qu'ils avaient omis volontairement de produire. M^e Trépanier-Couture a réussi, sans expertise, à faire la preuve que la cliente n'était pas responsable de la présence de moisissures dans la maison, satisfaisant ainsi à son fardeau de preuve d'établir qu'il est plus probable qu'improbable, sans pour autant dire incontestable, que la problématique d'humidité ne résulte pas de la faute de la locataire. Dans ce dossier, des dommages moraux ont été octroyés à la locataire, pour la présence de moisissures, mais aussi pour l'ensemble du stress, des inquiétudes, de la fatigue et des troubles et inconvénients.

Laferriere-Pothier c. Roy, 705-04-024413-235 (C.S.) – M^e Laurence Trépanier-Couture

M^e Laurence Trépanier-Couture a repris le dossier déjà débuté à la Cour par une autre collègue. La cliente était dépeinte dans le dossier comme une mère négligente et alcoolique. Un procès a été fixé pour déterminer le choix d'école, puisque Monsieur avait déménagé et il souhaitait inscrire l'enfant près de chez lui, mettant ainsi en péril la garde partagée. Peu avant le procès, lors du rendez-vous de préparation, Madame s'est finalement ouverte (...) sur la violence conjugale et la violence post-séparation qu'elle vivait. Cela a permis de changer complètement la perspective du dossier. Après une préparation minutieuse, Madame a réussi à livrer un témoignage empreint de sincérité. Lors du prononcé de son jugement, l'honorable Jeffrey Edwards a mentionné à la cliente qu'il croyait sa version des faits. L'enfant a pu être inscrite à l'école près de chez Madame. C'était la première fois que Madame parlait de sa situation familiale et qu'elle dénonçait ce que la partie défenderesse lui faisait vivre. Le lien de confiance entre la cliente et M^e Trépanier-Couture s'est développé de façon admirable, permettant à la cliente de gagner sa cause et toute sa dignité humaine.

Yvon Lamarre c. Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, 2024 QCTAQ 05694 – M^e Laurence Trépanier-Couture

Le requérant et son ex-conjointe s'étaient fait réclamer 14 527,25 \$ par l'aide sociale pour avoir vendu leur maison sans juste considération. En effet, ils avaient vendu la maison en urgence à la suite d'une ordonnance de blocage enregistrée par le DPCP en lien avec un dossier criminel, à défaut de quoi, ils auraient perdu la maison. Le requérant est paraplégique et la maison était adaptée à son handicap. M^e Trépanier-Couture a prouvé que Monsieur et son ex-conjointe étaient extrêmement vulnérables. Le tribunal a conclu qu'avec la compréhension des événements, ils n'avaient pas agi de manière à se rendre inadmissibles à l'aide sociale. M^e Trépanier-Couture, par son accompagnement soutenu, a démontré le contexte exceptionnel et inédit dans lequel se trouvait son client, permettant ainsi au Tribunal d'infirmier la décision du ministère de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire et d'annuler la réclamation d'argent.

Dossier Madame L.F. c. IVAC – M^e Valérie Coelho-Arruda

M^e Valérie Coelho-Arruda a représenté une cliente dans un dossier où le point en litige était de déterminer si le statut de Madame correspondait au statut de proche selon la *Loi visant à aider les personnes victimes d'agressions criminelles et à favoriser leur rétablissement* (LAPVIC). Il s'agissait d'un dossier où le grand-père de Madame a été assassiné par son fils; l'agresseur était donc le père de la cliente. La demande de qualification à l'IVAC par Madame a été déposée après l'entrée en vigueur de la LAPVIC. Cette demande de madame a été initialement refusée par l'IVAC, considérant que le statut de proche a été modifié depuis l'entrée en vigueur de la LAPVIC et au motif que son statut ne correspondait pas à la définition de « *proche de la victime* ». La cliente désirait obtenir des traitements en psychothérapie, à la suite de la mort tragique de son grand-père. Également, plusieurs membres de la famille de la cliente, dont ses oncles et ses tantes, avaient obtenu des traitements payés par l'IVAC. Suivant des mois de négociations, le dossier a été réglé à l'amiable et la cliente a obtenu le remboursement de traitements psychologiques.

M.T. c. C.H. // SAS-M-305732-2103 et SAS-M-305918-2103 – M^e Ioana Bouquier

M^e Ioana Bouquier a représenté l'une des parties visées par une réclamation solidaire pour vie maritale au montant de 83 562 \$ pour une période de 2008 à 2020. La réclamation est contestée par les requérants au motif qu'ils n'étaient pas conjoints pendant la période visée par la réclamation, et ce, malgré la cohabitation admise. Leur argument est

voulant qu'il s'agissait d'une relation de colocation. Dans ce dossier, la crédibilité des témoins s'est avérée être un enjeu crucial puisque les requérants ont transmis, au fil du temps, des déclarations qui comportaient des contradictions. En l'espèce, le critère relevant du « secours mutuel » était le critère déterminant pour établir une vie maritale, la cohabitation étant admise. Suivant la preuve, le Tribunal conclut que bien qu'il existe une forme d'entraide sur le plan économique ou de partage de tâches, laquelle est significative, le portrait global ne tend pas à démontrer une forme de relation entre époux pour attester l'existence d'une vie maritale. Le Tribunal a rappelé qu'il appartenait au Ministre de démontrer la présence d'un secours mutuel entre les requérants, ce qu'il a échoué à faire. Les incohérences relevées dans les déclarations des témoins n'écartent pas pour autant tous les autres éléments de preuve mis de l'avant. Le Tribunal détermine ensuite que la réclamation pour vie maritale est mal fondée et annule donc celle-ci.

2. LES RÉSULTATS

2.1 Suivi des objectifs 2024-2025

Améliorer l'expérience Employé(e)

Accompagner les nouveaux employés dans leur intégration et leur développement

- Amélioration des échanges et discussions entre les directeurs pour la coordination des équipes lors d'arrivée d'un nouvel employé (processus en continu)
- Rencontre de la secrétaire dédiée à la formation (SDF) des nouveaux employés dans le processus d'accueil et d'intégration du nouveau personnel
- Installation en amont des postes de travail avec l'opérateur en informatique
- Plan d'intégration et d'observation dans certaines équipes dès l'arrivée
- Mise à contribution du personnel d'autres bureaux du centre et dans plusieurs postes
- Implication de la secrétaire des directeurs dans les rencontres d'accueil
- Confection d'un guide pour les bureaux satellites (projet SDF, secrétaire, avocate et directeur)
- Employé(e)s désigné(e)s dans certains bureaux pour soutenir le nouvel employé
- Développement d'un aide à la tâche en matière d'ouverture de régime de protection (avocate)
- Implantation de l'Intranet Mon CCJLL et centralisation des mémos et formulaires administratifs
- Guide dans le traitement de l'admissibilité
- Début d'un travail de collaboration (avocate et SDF) pour la gestion des dossiers et faciliter le travail dès l'accueil du nouveau personnel
- Visionnement de formations B12
- Formations de base et avancée en admissibilité en présentiel et/ou enregistrées

Améliorer la rétention et l'engagement de nos employé(e)s

- Forum Teams dédié aux avocat(e)s du centre pratiquant en droit civil et familial
- Forum Teams dédié à l'ensemble du personnel en lien avec l'admissibilité
- Forum Teams dédié aux avocates pratiquant en droit de la jeunesse à Saint-Jérôme
- Réaménagement d'une salle multifonction au bureau de Saint-Jérôme pour faciliter notamment les rencontres d'équipe ou le partage
- Espace de cotravail au bureau de Saint-Jérôme
- Réorganisation de l'espace de travail au bureau de Joliette et création de meilleurs espaces de dialogue ou de rencontre (en processus)
- Importance du comité social dans certains bureaux pour améliorer la cohésion d'équipe et le sentiment d'appartenance du personnel
- Organisation d'une journée régionale pour l'ensemble du personnel
- Reconnaissance des employé(e)s avec plus de 25 ans de service
- Rencontres d'équipe par les directeurs
- Activités professionnelles et communautaires de plusieurs avocat(e)s du Centre
- Projets de capsules audio sur le travail des employé(e)s du centre par ceux-ci (en processus de déploiement)
- Dîners d'équipe, soulignement des anniversaires et autres événements, reconnaissance individuelle et collective par bureau ou interbureaux par les pairs, les collègues et la direction

Développer nos talents

- Employé(e)s désigné(e)s avec une expertise ou une expérience spécifique dans certains bureaux pour soutenir d'autres employé(e)s et des projets
- Avocates impliquées dans l'organisation de la formation lors de la journée régionale afin de répondre aux besoins des employé(e)s

- Favoriser les implications des avocat(e)s dans les différentes formations ou dans des projets et groupes de travail au sein notamment du Barreau du Québec, de la magistrature et du milieu scolaire

Améliorer l'expérience Client

Améliorer notre accessibilité

- Accueil de la clientèle en fonction des nouvelles règles en vigueur
- Accueil à l'interne de la clientèle en fonction de la proximité de leur résidence ou selon l'accès plus facile à un de nos bureaux
- Prise de rendez-vous décloisonnée et processus d'amélioration en continu et tributaire des mouvements du personnel
- Respect des accueils rapides pour le traitement des dossiers en protection de la jeunesse (adultes) et accueils sans rendez-vous en protection de la jeunesse (jeunes)
- Modulation des horaires pour l'accueil des urgences dans certains bureaux et plages horaires spécifiquement dédiées aux urgences établies au bureau de Joliette
- Meilleur partage du travail au sein de l'équipe pratiquant en droit criminel à Saint-Jérôme, particulièrement pour la gestion de la garde et des nouveaux dossiers

Améliorer l'accompagnement de nos clients

- Optimisation à l'interne du service de garde téléphonique au bureau de Joliette en collaboration avec la préposée à l'accueil et l'équipe pratiquant en droit criminel afin de mieux offrir aux clients le droit fondamental d'avoir recours à un avocat en cas d'arrestation
- Optimisation à l'interne du service de garde téléphonique en cours au bureau de Saint-Jérôme
- Communication avec les directions des poursuites criminelles et pénales (DPCP) de notre territoire et les postes de police pour améliorer le droit à l'avocat lors d'une arrestation
- Travail collaboratif des préposées spécialisées à l'admissibilité dans les équipes de Saint-Jérôme et de Joliette pour mieux se soutenir entre elles et accélérer le traitement des dossiers de la clientèle
- Utilisation des nouvelles technologies par l'équipe jeunesse à Saint-Jérôme pour faciliter la prise en charge des dossiers des clients en l'absence d'un collègue (départ, maladie, congé)
- Au-delà de la prise en charge des dossiers Rebâtir de l'avocate dédiée, amélioration dans Lanaudière de la répartition des dossiers en matière de violence conjugale par les deux équipes civiles
- Meilleure attribution par les équipes de Lanaudière des dossiers correspondants et référencement plus fluide entre les deux bureaux
- Entraide systématique des avocates du bureau de Repentigny vers l'équipe civile du bureau de Joliette et maintien des clients au sein de la permanence
- Soutien interbureaux dans les Laurentides en matière civile et familiale
- Avocate dédiée au droit administratif permet de desservir cette clientèle / besoin d'améliorer la rétention de la clientèle particulièrement lors du transfert des autres bureaux vers la ressource dédiée
- Expertise en santé mentale
- Projet médiation jeunesse : deux avocats experts du bureau de Saint-Jérôme développent le projet
- Mise en place de travail collaboratif lors d'absence ou de mouvement de personnel
- Démarche initiée par une directrice pour améliorer la cohérence réseau en matière carcérale (en processus)
- Expertise TAL/Administratif à Joliette (en développement)
- Projet avec la Cour d'appel pour des avocats des Laurentides
- Développement des cours municipales dans les Laurentides (en processus)
- Participation sur plusieurs tables de concertation sur le territoire notamment en matière de violence conjugale et de pauvreté
- Formation à l'automne de plusieurs avocat(e)s et membres du personnel en prévision du suicide au Centre de prévention du suicide Le Faubourg, organisée par un avocat du Centre
- Rencontres mensuelles, sur une base volontaire, entre les avocat(e)s du Centre et le CISSS des Laurentides à la suite de la formation en prévention du suicide
- Processus de référencement mis en place avec le CISSS des Laurentides

Revoir notre panier de services

- L'objectif d'uniformiser les pratiques en matière de couverture discrétionnaire sur l'ensemble du territoire n'a pas été réalisé en 2024-2025 faute de temps et de ressources

S'approprier collectivement les outils permettant d'améliorer notre organisation du travail

Structurer l'utilisation des outils technologiques ou informatiques

- Poursuivre l'intégration et le déploiement de la Politique de sécurité en infonuagique
- Capsules sur la cybersécurité déployées

Revoir nos façons de faire pour améliorer notre efficience

- SDF pour garantir le bon fonctionnement d'implantation des projets eMaj et leurs suivis
- Implantation du projet pilote de signature électronique dans tout le CCJLL (projet ConsignO et PDF-XChange)
- Uniformisation de certains formulaires administratifs en format dynamique
- Travaux en cours par la SDF et un directeur pour automatiser le processus de facturation
- Projet d'équipe civile à Saint-Jérôme et à Joliette pour la réorganisation des tâches juridiques et administratives entre les secrétaires juridiques et les agentes de bureau
- Participation d'employé(e)s clés aux différents comités et travaux liés à la transformation numérique du réseau de l'aide juridique

2.2 Objectifs 2025-2026

Améliorer l'expérience Employé(e)

Accompagner les nouveaux employés dans leur intégration et leur développement

- Développer un programme de mentorat ou de personne-ressource pour les employé(e)s
- Impliquer le personnel dans le processus d'intégration des nouveaux employés
- Poursuivre le développement de la formation et de l'intégration des nouveaux membres du personnel

Améliorer la rétention et l'engagement de nos employé(e)s

- Poursuivre la mise sur pied d'espaces d'échange en fonction des équipes de travail
- Favoriser le lien d'appartenance et le mieux-être au travail
- Améliorer les mesures de flexibilité du travail et la collaboration des équipes de soutien

Développer nos talents

- Miser sur le développement des compétences professionnelles adaptées aux besoins de la clientèle
- Reconnaître et valoriser le personnel

Améliorer l'expérience Client

Améliorer notre accessibilité

- Accueillir la clientèle avec plus de flexibilité
- Créer des ententes pour la clientèle vulnérable avec enjeux de mobilité
- Actualiser les règles en matière de conflit d'intérêts
- Mettre à la disposition des citoyens et des clients de l'information juridique adaptée, pertinente et vulgarisée

Améliorer l'accompagnement de nos clients

- Poursuivre les démarches pour améliorer la connaissance des organismes et leur accompagnement
- Poursuivre l'amélioration du service de garde téléphonique en droit criminel
- Décloisonner le travail et favoriser la collaboration entre nos équipes

Revoir notre panier de services

- Uniformiser les pratiques en matière de couverture discrétionnaire sur l'ensemble du territoire

S'approprier collectivement les outils permettant d'améliorer notre organisation du travail

Structurer l'utilisation de l'information

- Poursuivre la standardisation de nos outils
- Améliorer le réflexe de navigation vers l'Intranet Mon CCJLL
- Former le personnel sur les meilleures pratiques en gestion de courriels

Structurer l'utilisation des outils technologiques ou informatiques

- Continuer l'intégration de la Politique de sécurité en infonuagique
- Maintenir l'application constante des règles de nommages, de OneNote et tous les autres outils déjà en place
- Introduire la plateforme d'échange de documents, la notification électronique ainsi que les autres outils et matériel informatique

Revoir nos façons de faire pour améliorer notre efficience

- Compléter le guide d'accueil pour les bureaux d'aide juridique de Saint-Jérôme et de Joliette
- Poursuivre l'uniformisation de nos formulaires et des modèles de procédure
- S'impliquer activement dans les travaux de transformation numérique eMAJ

3. ANNEXES

3.1 Données statistiques par bureau

Bureau d'aide juridique de Saint-Jérôme

Nombre de demandes d'aide juridique traitées : 14 909

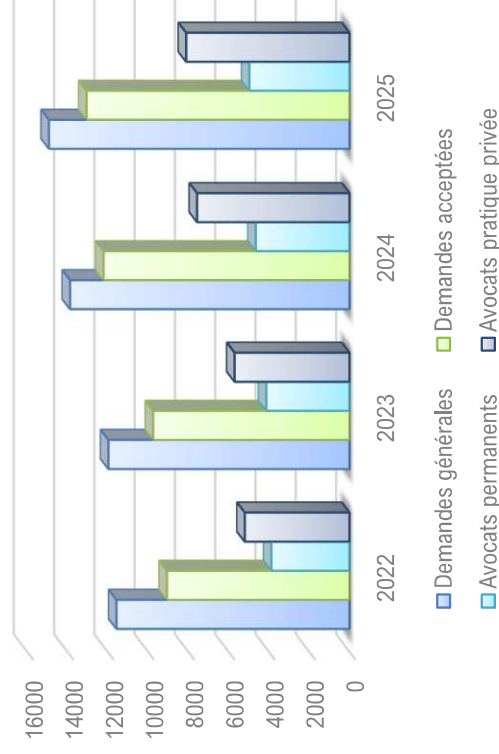
Pourcentage de demandes traitées acceptées : 88 %

% des principaux services juridiques demandés permanents et pratique privée	
Criminel (criminel et sommaire)	38 %
Protection de la jeunesse	27 %
Carcéral	14 %
Familial	8 %
Civil et administratif	4 %
Santé mentale	4 %
Criminel jeunesse	3 %

Équipe des avocat(e)s permanent(e)s	
Droit familial, civil et santé mentale	Droit de la jeunesse
3 et 1 stagiaire	6 et 1 stagiaire

% des demandes acceptées par domaine de droit par les avocat(e)s permanent(e)s	
Criminel (criminel et sommaire)	36 % permanent
Protection de la jeunesse	49 % permanent
Familial	37 % permanent
Civil et administratif	61 % permanent
Criminel jeunesse	60 % permanent
Santé mentale	82 % permanent

Évolution de la demande d'aide juridique - BAJ 01



Autres données

- Ce bureau multidisciplinaire représente 49 % des demandes traitées au CCJLL.
- Le volet contributif représente près de 4 % de la demande acceptée.
- Les avocat(e)s permanent(e)s ont traité 33 % des demandes d'aide juridique avec volet contributif.
- La demande globale traitée a augmenté de 7,5 %.
- Hausse de près de 7 % des demandes acceptées par la permanence.
- Hausse de 7 % des demandes acceptées par la pratique privée.

Bureau d'aide juridique de Joliette

Nombre de demandes d'aide juridique traitées : 7 988

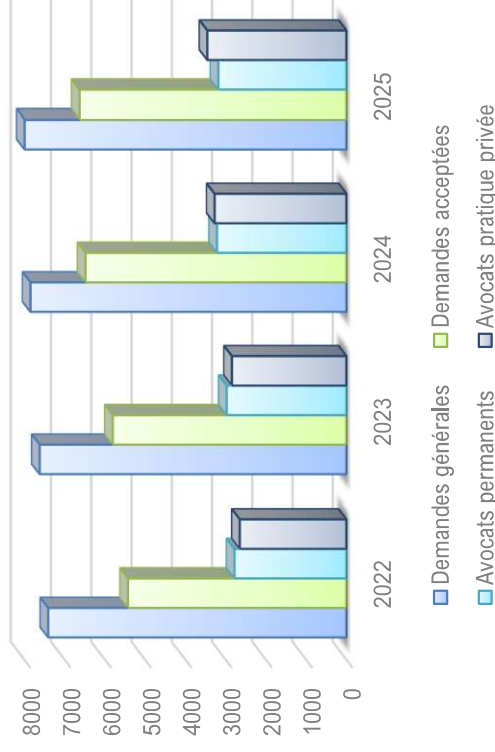
Pourcentage de demandes traitées acceptées : 83 %

% des principaux services juridiques demandés permanents et pratique privée	
Criminel (criminel et sommaire)	31 %
Protection de la jeunesse	32 %
Familial	15 %
Civil et administratif	8 %
Santé mentale	7 %
Criminel jeunesse	6 %
Carcéral	2 %

Équipe des avocat(e)s permanent(e)s		
Droit familial et civil	Droit de la jeunesse	Droit criminel et criminel jeunesse
3 et 1 stagiaire	3	5

% des demandes acceptées par domaine de droit par les avocat(e)s permanent(e)s	
Criminel (criminel et sommaire)	64 % permanent
Protection de la jeunesse	44 % permanent
Familial	23 % permanent
Civil et administratif	54 % permanent
Criminel jeunesse	57 % permanent
Santé mentale	61 % permanent

Évolution de la demande d'aide juridique - BAJ 02



Autres données

- Ce bureau multidisciplinaire représente 26 % des demandes traitées au CCJLL.
- Le volet contributif représente 5 % de la demande acceptée.
- Les avocat(e)s permanent(e)s ont traité 40 % des demandes d'aide juridique avec volet contributif.
- La demande globale a augmenté de près de 2 %.
- Diminution de 1 % des demandes acceptées par la permanence.
- Hausse de 5,5 % des demandes acceptées par la pratique privée.

Bureau d'aide juridique de Mont-Laurier

Nombre de demandes d'aide juridique traitées : 1 999

Pourcentage de demandes traitées acceptées : 85 %

% des principaux services juridiques demandés permanents et pratique privée

Protection de la jeunesse	38 %
Criminel (criminel et sommaire)	27 %
Carcéral	8 %
Familial	10 %
Civil et administratif	8 %
Criminel jeunesse	3 %
Santé mentale	3 %

Équipe d'avocat(e)s permanent(e)s

Droit criminel, familial, santé mentale et jeunesse

2

% des demandes acceptées par domaine de droit par les avocat(e)s permanent(e)s

Criminel (criminel et sommaire)	62 % permanent
Protection de la jeunesse	51 % permanent
Familial	13 % permanent
Civil et administratif	54 % permanent
Criminel jeunesse	51 % permanent
Santé mentale	98 % permanent
Carcéral	1 % permanent

Évolution de la demande d'aide juridique - BAJ 03



Autres données

- Ce bureau multidisciplinaire représente 7 % des demandes traitées au CCJLL.
- Le volet contributif représente 5 % de la demande acceptée.
- Les avocat(e)s permanent(e)s ont traité 23 % des demandes d'aide juridique avec volet contributif.
- La demande globale traitée a augmenté de 14 %.
- Hausse de 28 % des demandes acceptées par la permanence.
- Hausse de 1,5 % des demandes acceptées par la pratique privée.

Bureau d'aide juridique de Sainte-Thérèse

Nombre de demandes d'aide juridique traitées : 1 160

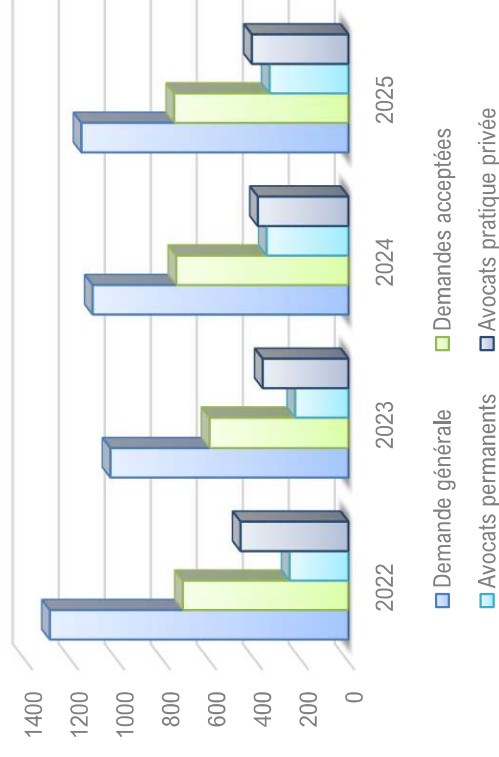
Pourcentage de demandes traitées acceptées : 65 %

% des principaux services juridiques demandés permanents et pratique privée	
Civil et administratif	47 %
Familial	36 %
Protection de la jeunesse	12 %

Équipe d'avocates permanentes		
Droit familial et civil	Droit administratif et familial	Service Rebâtir ⁷
1	1	1

% des demandes acceptées par domaine de droit par les avocates permanentes	
Civil et administratif	54 % permanent
Familial	59 % permanent

Évolution de la demande d'aide juridique - BAJ 04



Autres données

- Ce bureau représente 4 % des demandes traitées au CCJLL.
- Le volet contributif représente 17 % de la demande acceptée.
- Les avocates permanentes ont traité 40 % des demandes d'aide juridique avec volet contributif.

- La demande globale a augmenté de 4 %.
- Baisse de 4 % des demandes acceptées par la permanence.
- Hausse de près de 7 % des demandes acceptées par la pratique privée.

7. Depuis le 22 janvier 2025; auparavant au BAJ de Terrebonne.

Bureau d'aide juridique de Repentigny

Nombre de demandes d'aide juridique traitées : 1 559

Pourcentage de demandes traitées acceptées : 63 %

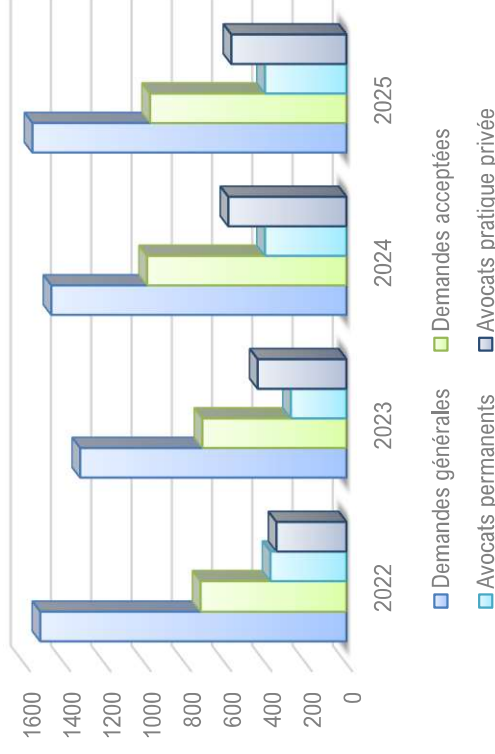
% des principaux services juridiques demandés permanents et pratique privée	
Familial	52 %
Civil et administratif	25 %
Criminel (criminel et sommaire)	13 %
Protection de la jeunesse	7 %

Équipe d'avocates permanentes
Droit familial, civil et administratif

2

% des demandes acceptées par domaine de droit par les avocates permanentes	
Familial	57 % permanent
Civil et administratif	44 % permanent

Évolution de la demande d'aide juridique – BAJ 05



Autres données

- Ce bureau représente 5 % des demandes traitées au CCJLL.
- Le volet contributif représente 17 % de la demande acceptée.
- Les avocates permanentes ont traité 36 % des demandes d'aide juridique avec volet contributif.
- La demande globale a augmenté de 6 %.
- Les demandes acceptées par la permanence sont demeurées identiques.
- Baisse de 3 % des demandes acceptées par la pratique privée.

Bureau d'aide juridique de Sainte-Agathe

Nombre de demandes d'aide juridique traitées : 521

Pourcentage de demandes traitées acceptées : 70 %

% des principaux services juridiques demandés permanents et pratique privée

Familial	36 %
Civil et administratif	25 %
Protection de la jeunesse	27 %
Criminel (criminel et sommaire)	7 %

Avocate permanente

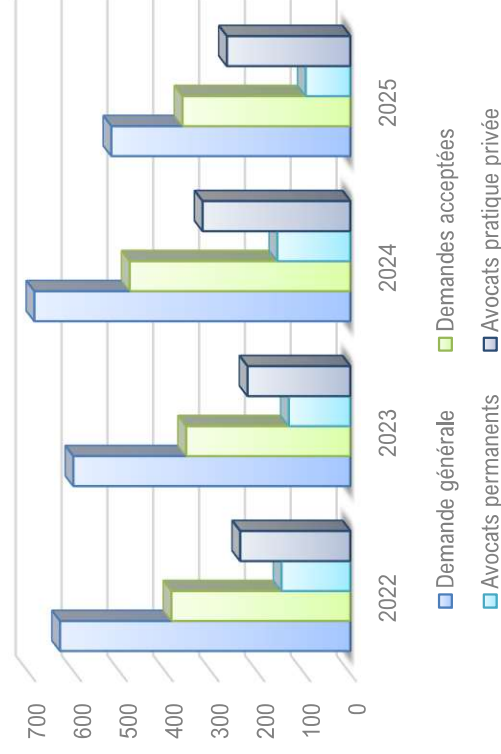
Droit familial, civil et administratif

1

% des demandes acceptées par domaine de droit par l'avocate permanente

Familial	57 % permanent
Civil et administratif	25 % permanent

Évolution de la demande d'aide juridique - BAJ 06



Autres données

- Ce bureau représente 2 % des demandes traitées au CCJLL.
- Le volet contributif représente 10 % de la demande acceptée.
- L'avocate permanente a traité 39 % des demandes d'aide juridique avec volet contributif.
- La demande globale a diminué de 24 %.
- Baisse de près de 39 % des demandes acceptées par la permanence.
- Baisse de 16 % des demandes acceptées par la pratique privée.

Bureau d'aide juridique de Lachute

Nombre de demandes d'aide juridique traitées : 580

Pourcentage de demandes traitées acceptées : 84 %

% des principaux services juridiques demandés permanents et pratique privée	
Familial	40 %
Protection de la jeunesse	36 %
Civil et administratif	22 %

Équipe d'avocat permanent
Droit familial, civil et administratif

1

% des demandes acceptées par domaine de droit par l'avocat permanent	
Familial	69 % permanent
Civil et administratif	44 % permanent

Évolution de la demande d'aide juridique - BAJ 07



Autres données

- Ce bureau représente 2 % des demandes traitées au CCJLL.
- Le volet contributif représente 10 % de la demande acceptée.
- L'avocat permanent a traité 38 % des demandes d'aide juridique avec volet contributif.
- La demande globale a diminué de 6 %.
- Baisse de près de 10 % des demandes acceptées par la permanence.
- Hausse de près de 6 % des demandes acceptées par la pratique privée.

Bureau d'aide juridique de Saint-Eustache

Nombre de demandes d'aide juridique traitées : 786

Pourcentage de demandes traitées acceptées : 70 %

% des principaux services juridiques demandés permanents et pratique privée	
Familial	39 %
Civil et administratif	32 %
Protection de la jeunesse	22 %

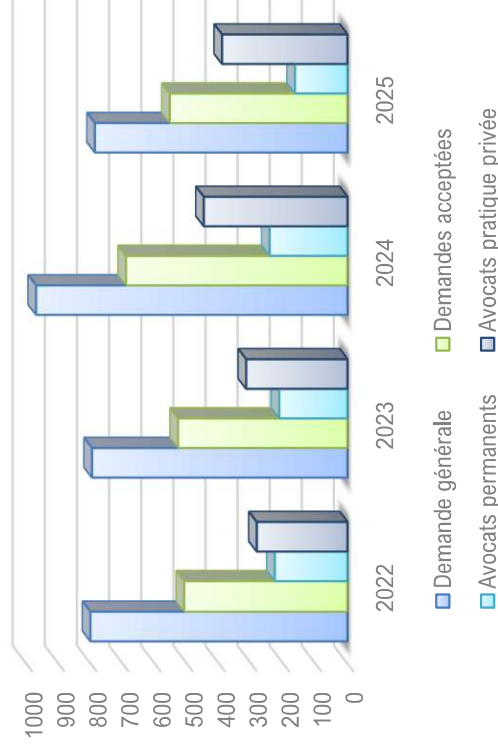
Avocate permanente

Droit familial, civil et administratif

1

% des demandes acceptées par domaine de droit par l'avocate permanente	
Familial	47 % permanent
Civil et administratif	42 % permanent

Évolution de la demande d'aide juridique - BAJ 08



Autres données

- Ce bureau représente 3 % des demandes traitées au CCJLL.
- Le volet contributif représente 13 % de la demande acceptée.
- L'avocate permanente a traité 30 % des demandes d'aide juridique avec volet contributif.
- La demande globale a diminué de près de 19 %.
- Baisse de près de 33 % des demandes acceptées par la permanence.
- Baisse de près de 13 % des demandes acceptées par la pratique privée.

Bureau d'aide juridique de Terrebonne

Nombre de demandes d'aide juridique traitées : 696

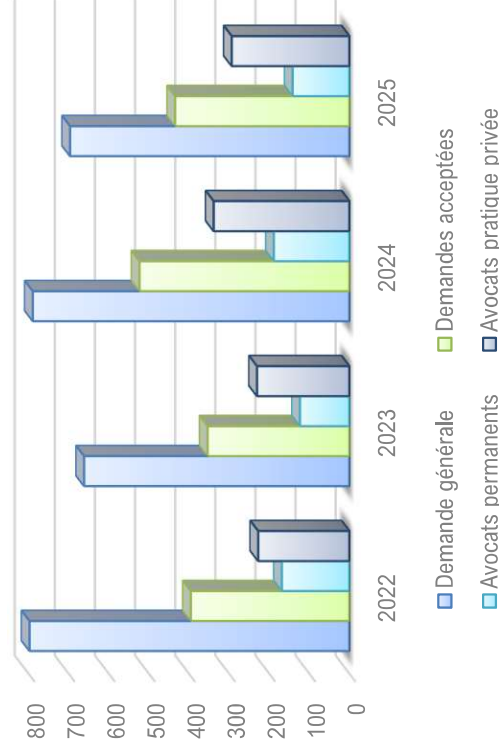
Pourcentage de demandes traitées acceptées : 62 %

% des principaux services juridiques demandés permanents et pratique privée	
Familial	50 %
Civil et administratif	24 %
Criminel (criminel sommaire)	12 %
Protection de la jeunesse	11 %

Équipe des avocat(e)s permanent(e)s
Droit familial, civil et administratif
1 + Rebâtir⁸

% des demandes acceptées par domaine de droit par les avocat(e)s permanent(e)s	
Familial	48 % permanent
Civil et administratif	41 % permanent

Évolution de la demande d'aide juridique – BAJ 10



Autres données

- Ce bureau représente 2 % des demandes traitées au CCJLL.
- Le volet contributif représente 15 % de la demande acceptée.
- Les avocat(e)s permanent(e)s ont traité 41 % des demandes d'aide juridique avec volet contributif.
- La demande globale a diminué de 12 %.
- Baisse de 25 % des demandes acceptées par la permanence.
- Baisse de 13 % des demandes acceptées par la pratique privée.

8. Du 1^{er} avril 2024 au 21 janvier 2025; déménagement de cette ressource au BAJ de Sainte-Thérèse à partir du 22 avril 2025.

3.2 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens

Présentation des engagements portant sur les normes de service

CCJ	2024-2025
Nombre de plaintes reçues	17
Nombre de plaintes en cours de traitement	2
Nombre de plaintes dont le traitement est terminé	15
Nombre de plaintes relevant d'un autre organisme	0
Nombre de plaintes anonymes ne pouvant faire l'objet d'une décision	0
Nombre de plaintes où il y a eu désistement	0
Nombre de plaintes recevables, mais non fondées	0
Nombre de plaintes par des victimes d'infractions criminelles	0

Au cours de la dernière année financière, nous avons reçu 17 plaintes à la direction générale. Elles ont été traitées avec célérité. Il s'agit pour le CCJLL d'une occasion d'améliorer la qualité du service et l'expérience client.

Avocats permanents

Neuf (9) plaintes concernant des avocat(e)s à notre emploi ont été formulées par des clients et leur traitement est terminé, à l'exception de deux plaintes qui sont en attente d'un suivi du syndic du Barreau du Québec.

Avocats de la pratique privée

Quatre (4) plaintes concernant des avocat(e)s de la pratique privée étaient en lien avec la facturation et celles-ci ont été réglées.

Quatre (4) plaintes concernant l'accessibilité à l'un des bureaux d'aide juridique ont été traitées à la satisfaction des clients; ceux-ci s'étant vu offert des solutions alternatives.

3.3 Protection des renseignements personnels

Le CCJ est assujéti à la [Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé \(L25\)](#). Le présent tableau représente le traitement des demandes formulées par des personnes concernées ainsi que l'analyse particularisée des incidents de confidentialité survenus au sein des bureaux du CCJ.

Types de demandes traitées	2024-2025
1. Accès à des renseignements personnels	8
2. Rectification ou suppression de documents	0
3. Portabilité des données	0
4. Incident de confidentialité reportés	0
5. Incident de confidentialité reportés avec préjudice sérieux	1

3.4 Organismes partenaires

L'aide à la personne et à la famille
 Association Carrefour Famille Montcalm (ACFM)
 Association coopérative d'économie familiale – ACEF Lanaudière
 Centre de la petite enfance (CPE) Au Petit Brin de Foin
 Centre de la petite enfance (CPE) Minipuces
 Centre de pédiatrie sociale en communauté de Lanaudière (CPSCL)
 Centre de pédiatrie sociale de Manawan : Centre Mihawoso
 Centre de pédiatrie sociale en communauté Rivière-du-Nord (CPSC-RDN) :
 Au coin de MA rue
 Centre de pédiatrie sociale Cœur des Laurentides (Sainte-Agathe)
 Centre de pédiatrie sociale de Lanaudière
 Direction du programme jeunesse (DPJ)
 Table de concertation des aînés de la MRC Deux-Montagnes

L'enseignement et la jeunesse

Café de rue S.O.S. de Saint-Jérôme
 Carrefour jeunesse-emploi des Laurentides
 Carrefour jeunesse-emploi de Lanaudière
 Cégep de Saint-Jérôme
 Collège de Boisbriand
 Collège Montmorency
 Maison des jeunes de Labelle
 S.O.S. Jeunesse de Deux-Montagnes
 S.O.S. Jeunesse de Saint-Jérôme
 Université de Montréal (UdeM)
 Université du Québec à Montréal (UQAM)
 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
 Université du Québec en Outaouais - campus de Saint-Jérôme

La justice

Association des Barreaux de province (ABP)
 Association des avocats de la défense de Montréal (AADM)
 Association québécoise des avocats et avocates de la défense (AQAAD)
 Barreau du Québec
 Barreau Laurentides-Lanaudière
 Centre d'accès à l'information juridique du Québec (CAI)
 Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides et de Lanaudière (CAVAC)
 Centre de justice de proximité Laval-Laurentides-Lanaudière (CJP-LLL)
 Clinique juridique Saint-Michel (Montréal)
 Comité de droit administratif du Centre communautaire juridique Montréal-Laval (CCJM)
 Comité de projet pilote de médiation en protection de la jeunesse
 Comité intersectoriel en agression sexuelle des Laurentides (CIASL)

Comités de liaison à la Cour du Québec; districts de Terrebonne, de Labelle et de Joliette (santé mentale, protection de la jeunesse; chambres civile et familiale, jeunesse, criminelle)
 Comités de liaison à la Cour supérieure, districts de Terrebonne, de Labelle et de Joliette (santé mentale; chambres civile et familiale, jeunesse, criminelle)
 Comité opérationnel du projet pilote en protection de la jeunesse, secteur des Laurentides
 Curateur public

Educaloi
 Jeune Barreau Laurentides-Lanaudière
 Justice Pro Bono, projet Porte 33
 Ministère de la Justice provincial et fédéral
 Programme d'accompagnement justice et dépendance (PAJ-D)
 Programme d'accompagnement justice et santé mentale (PAJ-SM) – Labelle
 Sous-comité en santé mentale avec les représentants du Procureur général du Canada
 Sûreté du Québec (Lanaudière, Sainte-Agathe)
 Table de concertation en santé mentale du territoire Lac-des-Deux-Montagnes
 Table de concertation en violence conjugale de la Rivière-du-Nord (MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut)
 Table de concertation en violence conjugale sur le territoire Deux-Montagnes et Sud de Mirabel
 Table de concertation familles d'enfants 0-12 ans sur le territoire Deux-Montagnes et Sud de Mirabel
 Table de concertation jeunesse du Palais de justice de Joliette
 Table de concertation justice et santé mentale (PAJ-SM)
 Table de concertation sur la justice autochtone de Lanaudière
 Table itinérance de la MRC de Deux-Montagnes
 Table multisectorielle adultes en difficulté de la Rivière-du-Nord et du Nord de Mirabel
 Table régionale des organismes en service de droits d'accès
 Table sociojudiciaire en matière de justice pénale pour les adolescents

Autres organismes

ABL Immigration – Basses-Laurentides
 Accroc
 Action Dignité Lanaudière
 Action-Logement Lanaudière
 Association de promotion et d'éducation en logement (APPEL – Un toit pour tous)
 Au cœur de l'il
 Carrefour communautaire de santé mentale de Saint-Jérôme
 Carrefour communautaire des Laurentides
 Carrefour d'Actions populaires de Saint-Jérôme (CAP)
 Carrefour des femmes du Grand Lachute
 Centraide Laurentides
 Centre d'aide pour hommes de Lanaudière (CAHo)
 Centre de femmes les Unes et les Autres
 Centre de l'amitié autochtone (CAAL)

Centre de prévention du suicide, Le Faubourg
 Centre de réadaptation du Florès
 Centre de réadaptation en déficience physique Le Boudier
 Centre d'Orientation et de Formation pour Favoriser les Relations Ethniques Traditionnelles (Le COFFRET)
 Centre hospitalier régional de Lanaudière (CHRDJ)
 Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides
 Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière
 Centre Lanaudière d'emploi pour femmes, La CLEF
 Centre Le Phénix
 Centre local d'emploi de Lachute (CLE)
 Centre local d'emploi de Saint-Jérôme (CLE)
 Centre local d'emploi de Sainte-Adèle (CLE)
 Centre local d'emploi de Sainte-Agathe (CLE)
 Centre local d'emploi de Sainte-Thérèse (CLE)
 Centre local d'emploi de Terrebonne (CLÉ)
 Centre Villa de la Paix
 Centre local de services communautaires (CLSC) Joliette
 Centre local de services communautaires (CLSC) Lamater de Terrebonne
 Centre local de services communautaires (CLSC) Sainte-Agathe
 Centres Bonséjour
 Citad'Elle à Lachute, maison d'hébergement
 Collectif des Laurentides en santé mentale (CLSM)
 Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CREDIL)
 Coopérative d'habitation Oasis Sauvé
 Droits et recours Laurentides inc.
 Écluse des Laurentides – Travail de rue
 Équijustice Lanaudière Nord
 Équijustice Lanaudière Sud
 ESSOR II
 La Hutte, hébergement d'urgence
 La Lueur du Phare | Lanaudière
 La Manne du jour
 L'Atelier Ensemble on se Tient
 Le Book Humanitaire

L'Élan, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de
 Mont-Laurier (CALACS)
 Maison d'accueil La Traverse
 Maison d'Ariane (La)
 Maison d'hébergement pour femmes, L'Ombre-elle
 Maison d'hébergement pour femmes, Regroup'Elles
 Maison Face A L'Avenir
 Maison Lyse-Beauchamp
 Maison Oxygène Joliette-Lanaudière
 Maison Oxygène Laurentides
 Maison Pauline Bohin
 Mesures Alternatives des Vallées du Nord (MAVN)
 Municipalité régionale de comté de D'Autray (MRC)
 Pavillon Louis Cyr, centre de traitement des dépendances
 Perspectives nouvelles (Joliette, Saint-Roch, Terrebonne et Repentigny)
 Prévoyance envers les aimés des Laurentides
 Programme PASSAGE, programme de groupe pour l'autogestion de la douleur chronique
 Sentier du Nouveau Jour, maison de thérapie
 Toxi-co-Gîtes, centre de traitement des dépendances



